
RAPPORT D'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROJET

Partenariat avec OIT pour les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) au niveau des périmètres et des pistes, et renforcement de capacité des structures de gestion

ILO TC/SYMBOL : MDG/23/02/IFA

Date de fin de l'évaluation : 15 février 2025

Bureau Pays de l' OIT pour Madagascar, Maurice, Seychelles et les Comores, Février 2025

RESUME DU PROJET

Type d'évaluation:	Mi-parcours
Mode d'évaluation :	Interne
Pays :	Madagascar
Résultat(s) du P&B :	Résultat 3. Le plein-emploi productif au service des transitions justes
Principal ODD visé par l'évaluation :	2.3. et 8.5.
Donateur	Fonds international de développement agricole (FIDA), à travers le Programme DEFIS
Budget :	2 257 045 USD
Responsable au sein de l'OIT :	M. Frederick MUIA Bureau de Pays de l'OIT Antananarivo Zone Galaxy Andraharo – 101 Antananarivo – Madagascar Tél : +261 20 23 300 92/93/94 – E-mail : antananarivo@ilo.org
Durée du projet :	Décembre 2023 à novembre 2025

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AUE	Association des usagers de l'eau
BE	Bureaux d'études
CF HIMO	Centre de formation sur les travaux à HIMO
CGEAF	Conseillers en gestion des exploitations agricoles familiales
DEFIS	Développement des filières agricoles inclusives
DRAE	Directions régionales de l'agriculture et de l'élevage
DWT	Decent Work Team
FIDA	Fonds international de développement agricole
HIMO	Haute intensité de main-d'oeuvre
MINAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
PME	Petites et moyennes entreprises
PPTD	Programme par pays pour la promotion du travail décent
RN	Route nationale
SST	Sécurité et sûreté au travail
USD	Dollar américain

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Mis en œuvre à Madagascar dans le cadre du partenariat entre le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAE), à travers le programme DEFIS, et l'Organisation internationale du Travail (OIT), avec l'appui financier du Fonds international de développement agricole (FIDA), le projet « Partenariat avec OIT pour les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) au niveau des périmètres et des pistes, et renforcement de capacité des structures de gestion » (ILO TC/SYMBOL : MDG/23/02/IFA) vise à promouvoir des filières agricoles inclusives à travers la réhabilitation d'infrastructures rurales stratégiques et le renforcement des capacités des acteurs locaux selon l'approche HIMO structurée.

La présente évaluation à mi-parcours du projet résulte d'un processus d'évaluation co-conduit avec le centre de formation HIMO – un partenaire clé du projet ainsi que les Directions Régionales de l'Agriculture et de l'Élevage et l'équipe du Programme DEFIS. L'objectif principal est d'apprécier l'état d'avancement du projet, d'identifier les progrès réalisés, les contraintes rencontrées et les ajustements éventuels nécessaires pour optimiser la mise en œuvre durant la seconde phase.

À mi-parcours, le projet affiche des résultats globalement satisfaisants. En matière d'efficacité, 315 emplois ont été créés, représentant 26% de la cible finale, 990 hectares de périmètres irrigués ont été aménagés (100 % de la cible) alors que la réhabilitation de routes rurales n'a pas encore commencé. Les activités de renforcement des capacités sont en cours de préparation.

Le projet démontre une forte pertinence stratégique comme défini dans sa note conceptuelle. L'approche HIMO structurée confirme sa valeur ajoutée en combinant production d'infrastructures de qualité, création d'emplois décents et dynamisation des économies locales.

L'analyse de l'efficacité met en évidence une utilisation cohérente et stratégique des ressources, avec une part significative du budget consacrée aux investissements productifs. Aucun retard de paiement n'a été constaté et la gouvernance du projet, appuyée par un dispositif de backstopping technique et un système de gestion financière rigoureux, contribue à la bonne performance globale.

Les thématiques transversales sont intégrées de manière significative. La participation des femmes atteint 55% de la main-d'œuvre mobilisée, dépassant largement la cible initiale de 25%. Les principes du travail décent sont appliqués à travers la formalisation des contrats, le paiement régulier des salaires et la mise en œuvre des mesures de sécurité et santé au travail. L'inclusion des jeunes, des personnes faiblement scolarisées et des personnes en situation de handicap renforce la dimension sociale du projet.

En bref, l'évaluation à mi-parcours met en évidence un projet pertinent, efficient et globalement efficace, dont la dynamique actuelle est favorable à l'atteinte des objectifs à la fin du projet, sous réserve de la poursuite des efforts de renforcement institutionnel, de suivi des effets socio-économiques et de consolidation des mécanismes de durabilité.

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte

Mis en œuvre dans le cadre d'une collaboration entre le ministère de l'agriculture et de l'élevage (MINAE), à travers le Programme de développement des filières agricoles inclusives (DEFIS), et l'Organisation internationale du travail (OIT), avec l'appui financier du Fonds international de développement agricole (FIDA), le projet MDG/23/02/IFA fait face aux contraintes structurelles du développement rural à Madagascar. Celles-ci comprennent notamment la faible productivité agricole, le déficit d'infrastructures post-récolte, les difficultés d'accès aux marchés, ainsi que le sous-emploi et la forte prévalence de l'emploi informel.

En janvier 2025, un atelier d'évaluation participative a été organisé, ayant vu la participation de l'OIT, de DEFIS, de CF HIMO ainsi que les représentants des Directions Régionales de l'Agriculture et de l'Elevage des zones d'intervention du projet.

1.2 Rappel sur le projet

Le projet vise principalement à promouvoir des filières agricoles inclusives à travers la construction et la réhabilitation d'infrastructures post-récolte et l'amélioration de l'accessibilité aux marchés. Parallèlement, il s'attache à renforcer les capacités techniques et organisationnelles des petites et moyennes entreprises (PME), des bureaux d'études (BE), des collectivités territoriales et des associations locales, afin de leur permettre de maîtriser les principes et les méthodes de la haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) structurée.

Dans cette optique, les compétences des PME et des bureaux d'études sont consolidées dans les domaines des études techniques, de la conception, de la planification, de l'exécution et du contrôle des travaux relatifs à la réhabilitation des routes rurales et aux aménagements hydro-agricoles. Ce renforcement se fait notamment à travers des chantiers-écoles fondés sur l'approche HIMO structurée. En parallèle, le projet appuie les communes et les régions dans leur rôle d'acteurs clés du développement local et accompagne les organisations communautaires afin d'assurer la durabilité des infrastructures réalisées, y compris celles issues de la première phase du projet.

L'intervention repose sur une démarche intégrée articulée autour de trois composantes complémentaires : la formation, l'investissement et la pérennisation.

L'approche HIMO structurée constitue le pilier central du projet. Elle permet non seulement de produire des infrastructures de qualité et durables, mais également de générer des emplois décents, de stimuler l'entrepreneuriat local, de favoriser le transfert de compétences et de maîtriser les coûts de construction.

Le projet intervient dans quatre régions à savoir Atsimo Atsinanana, Amoron'i Mania, Matsiatra Ambony et Ihorombe — sélectionnées en raison de leur potentiel agricole, de leur niveau élevé de pauvreté et de leur faible dotation en infrastructures.

En termes de théorie du changement, si les investissements dans la réhabilitation des infrastructures rurales sont promus, si les PME et bureaux d'études valorisent les compétences acquises dans l'approche HIMO et si les populations locales accèdent à des emplois décents à travers ces travaux, alors les infrastructures seront efficacement

réhabilitées et entretenues. L'engagement des autorités, l'adhésion des acteurs locaux et la disponibilité des ressources humaines et financières constituent des conditions essentielles pour que ce processus fonctionne. Dans ces conditions, l'amélioration de la circulation des populations et des productions agricoles favorisera le développement socio-économique des zones concernées.

Les principales parties prenantes incluent les entreprises issues des précédents projets HIMO ou créées dans ce cadre, impliquées dans les travaux de réhabilitation et d'entretien des routes et des aménagements hydro-agricoles. Les bureaux d'études formés assurent la maîtrise d'œuvre et l'encadrement technique des travaux. Le Centre de formation aux travaux HIMO (CF HIMO) d'Antsirabe occupe une place stratégique en assurant la formation des PME, des bureaux d'études et du personnel des collectivités, tout en participant à la mise en œuvre des chantiers d'application, aussi bien pour les infrastructures routières que pour les périmètres irrigués. De ce fait, les bénéficiaires et les acteurs techniques sont pleinement associés tant à l'exécution qu'à la pérennisation des interventions.

1.3. Situation actuelle du projet

Le projet, en cours actuellement, est prévu s'achever en novembre 2025.

2. CADRE DE L'EVALUATION

2.1. Objectif et portée de l'évaluation

Cette évaluation interne à mi-parcours a pour finalité d'apprécier l'état d'avancement du projet à mi-chemin de sa mise en œuvre, en vue d'identifier les progrès réalisés, les écarts éventuels par rapport aux objectifs et indicateurs fixés, les contraintes rencontrées ainsi que les risques émergents.

Elle constitue avant tout un outil de pilotage destiné à renforcer la performance et la qualité d'exécution du projet, en permettant d'opérer, si nécessaire, des ajustements stratégiques et opérationnels en attendant l'évaluation finale indépendante du projet, prévue dans la convention.

Les principaux destinataires de cette évaluation sont l'équipe de la cellule d'appui du projet, le Bureau pays de l'OIT, les services techniques de backstopping ainsi que les partenaires institutionnels impliqués dans l'exécution, les résultats pouvant également nourrir le dialogue avec le bailleur.

La portée de l'évaluation couvre la période allant du démarrage du projet en décembre 2023, jusqu'à la date de mi-parcours, février 2025 et inclut l'analyse de l'avancement physique et financier, de la performance des activités et des résultats intermédiaires, de l'intégration des thématiques transversales (genre, travail décent, inclusion, durabilité environnementale), ainsi que de la gestion des risques. Cette évaluation ne vise pas à mesurer l'impact final du projet, mais à apprécier les tendances observées et le potentiel d'atteinte des résultats à la clôture.

2.2. Méthodologie de l'évaluation

Cette évaluation interne à mi-parcours est conduite selon une approche mixte, combinant analyses quantitative et qualitative, afin d'apprécier de manière objective l'état d'avancement du projet et la probabilité d'atteinte des résultats à la clôture. Sur le plan quantitatif, l'analyse s'appuie principalement sur le tableau de suivi des indicateurs actualisé au 31 décembre 2024, les rapports d'activités, les données administratives et financières, ainsi que les documents contractuels et plans de travail annuels. Les performances ont été examinées à travers la comparaison entre les valeurs réalisées et les cibles prévues, ainsi que par le calcul des taux d'atteinte et l'identification des écarts. Sur le plan qualitatif, l'évaluation se fonde sur la revue des rapports intermédiaires du projet, ainsi que les résultats de l'atelier réalisé avec DEFIS, les DRAE et CF HIMO.

L'analyse a été structurée autour des critères généralement retenus pour les évaluations de projets de développement — pertinence, efficacité, efficience, gestion et durabilité — tout en tenant compte des thématiques transversales telles que le genre, le travail décent, l'inclusion des groupes vulnérables, la sécurité et santé au travail et la durabilité environnementale.

Les conclusions et recommandations visent ainsi à appuyer la prise de décision et l'ajustement stratégique, qui seront revus lors de l'évaluation finale indépendante du projet.

3.3. Principaux résultats

Pertinence

Le MINAE, à travers son programme DEFIS, est un partenaire stratégique de l'OIT pour sa mise en oeuvre de l'approche HIMO structurée. En effet, le projet issu de ce partenariat présente un fort alignement avec les priorités stratégiques nationales et internationales. Il contribue directement aux Engagements 6 et 9 du Programme général de l'État (PGE) et s'inscrit dans le cadre du Programme pays pour le travail décent (PPTD) 2021–2023 ainsi que du Country Programme Outcome (CPO) 2022–2023 du Bureau de l'OIT à Antananarivo. À l'échelle internationale, il participe à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) 2 et 8 et s'aligne sur les orientations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, notamment en matière de promotion de l'emploi rural et de renforcement de la résilience agricole. Le projet est également conforme aux orientations du Plan sectoriel de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (PSAEP) ainsi qu'à la Charte routière de Madagascar, en ciblant respectivement les aménagements hydro-agricoles et les infrastructures routières rurales.

Efficience

Les moyens mobilisés ont permis de réaliser les activités mentionnés dans le document de projet, à savoir le renforcement des capacités, les chantiers-écoles, les chantiers d'application, la dotation des communes en matériels d'entretien, l'optimisation de la création d'emplois, etc. Sur le plan financier, une part importante du budget a été

consacré à la réhabilitation et l'entretien de routes, confirmant le caractère opérationnel du projet, et aucun retard de paiement de facture n'a été signalé. L'approche HIMO structurée s'est révélée particulièrement efficace, produisant des infrastructures durables à des coûts compétitifs, tout en générant des bénéfices sociaux et économiques locaux.

L'analyse de l'efficacité met en évidence une allocation stratégique des ressources en cohérence avec la logique d'intervention du projet.

Efficacité

Il est constaté une gouvernance globalement efficace en matière de dispositif de gestion du projet. D'abord, la collaboration interinstitutionnelle (MINAE/DEFIS) a permis d'harmoniser les interventions et de renforcer la conformité aux normes. Par ailleurs, le backstopping du projet renforce concrètement la qualité d'exécution, ce avec des recommandations stratégiques pour améliorer la sécurité au travail, diversifier les partenariats et accroître l'autonomie du CF HIMO. Sur le plan administratif et financier, l'utilisation du système IRIS garantit une traçabilité rigoureuse. Globalement, la gouvernance et la coordination assurent la continuité et l'efficacité du projet.

En cette période à mi-parcours, 315 emplois sont créés (26% de la cible), 990 hectares de terrains sont irrigués (100% de la cible) tandis que la réhabilitation de routes rurales n'a pas encore commencé. Les formations destinées aux PME et aux bureaux d'études ainsi qu'aux membres du personnel des communes à l'entretien des infrastructures en cours de préparation, permettront de renforcer les compétences locales permettront la mise en œuvre d'ouvrages de qualité, tandis que les associations d'usagers pourront assurer l'entretien durable des infrastructures. L'approche inclusive a favorisé la participation des plus vulnérables (femmes, jeunes, les moins formés et ceux vivant avec un handicap), démontrant l'équité du dispositif. Par ailleurs, l'expérience du CF HIMO joue un rôle important à l'efficacité du projet.

Durabilité du projet

Afin d'assurer la pérennisation des infrastructures, le projet a instauré des mécanismes efficaces. En parlant de la réhabilitation de routes, les communes bénéficiaires peuvent financer l'entretien des infrastructures réhabilitées grâce aux revenus des péages et des ristournes.

En ce qui concerne, les périmètres irrigués, les associations des usagers de l'eau (AUE), grâce à leur système de cotisation disposent de moyens financiers significatifs pour entretenir durablement les périmètres irrigués, appuyés par le renforcement des capacités et l'encadrement technique du CF HIMO et des CGEAF locaux. Un dispositif de retrait progressif a été mis en place : la contribution du projet décroît sur trois ans (3/3 pour la première année, 2/3 pour la deuxième, et 1/3 pour la troisième), avant de passer entièrement à la charge des communes à partir de la quatrième année. Ce mécanisme,

associé à la formation des acteurs locaux et à la fourniture d'équipements adaptés, constitue une avancée majeure pour garantir la durabilité des infrastructures routières.

Orientation vers l'impact

Bien que positionnée à mi-parcours et ne permettant pas encore de mesurer l'impact final du projet, l'évaluation met en évidence une orientation claire vers des changements socio-économiques durables. Au-delà des réalisations physiques et du nombre d'emplois générés, l'intervention vise une transformation structurelle des économies rurales à travers l'amélioration de l'accessibilité aux marchés, la sécurisation de la production agricole par la maîtrise de l'eau et le renforcement des capacités entrepreneuriales locales. Les premiers effets observables incluent l'augmentation temporaire des revenus des ménages bénéficiaires, la réduction des temps de transport, l'amélioration de la circulation des produits agricoles et une meilleure organisation des acteurs locaux autour de l'entretien des infrastructures. Par ailleurs, le renforcement des compétences des petites et moyennes entreprises, des bureaux d'études et des collectivités territoriales constitue un levier important pour assurer la durabilité des acquis et favoriser la réplique de l'approche HIMO au-delà du projet. Toutefois, la pleine matérialisation des impacts en termes de réduction durable de la pauvreté, de résilience économique et de développement humain nécessitera un suivi continu et une consolidation des mécanismes d'entretien et de gouvernance locale. L'orientation stratégique du projet demeure ainsi résolument tournée vers un impact structurel et pérenne, au-delà des seuls résultats immédiats.

Thèmes transversaux

L'examen des thématiques transversales met en évidence des progrès significatifs en matière d'inclusion sociale, de promotion du travail décent et de prise en compte des enjeux environnementaux. La participation des femmes a largement dépassé la cible initiale fixée à 25 %, atteignant 55% de la main-d'œuvre mobilisée sur les chantiers. La transparence des procédures de recrutement ainsi que la rotation des équipes ont favorisé une répartition équitable des opportunités d'emploi.

Par ailleurs, des personnes en situation de handicap ainsi que des individus faiblement ou non scolarisés ont également été intégrés aux activités de chantier et aux formations, contribuant à leur insertion sociale et professionnelle.

En matière de travail décent, le projet a veillé à l'application des normes promues par l'OIT, notamment à travers l'établissement de contrats formels, le paiement régulier des salaires, la mise à disposition d'équipements de protection individuelle et la collaboration avec les services de l'inspection du travail. Ces dispositions ont contribué à améliorer la sécurité des travailleurs et la qualité globale des réalisations.

CONCLUSIONS

L'analyse globale à mi-parcours met en évidence un projet pertinent, efficient et globalement efficace, solidement ancré dans les priorités nationales et internationales et

mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat institutionnel stratégique entre le MINAE/DEFIS et l'OIT. Les résultats intermédiaires démontrent une progression vers l'atteinte des objectifs, avec des performances particulièrement notables en matière de création d'emplois. L'approche HIMO structurée confirme sa valeur ajoutée en conciliant production d'infrastructures durables, génération d'emplois décents et dynamisation des économies rurales. Les mécanismes mis en place pour assurer la durabilité — financement local de l'entretien constituent des garanties importantes pour la pérennisation des acquis. Par ailleurs, l'intégration effective des thématiques transversales, notamment l'inclusion des femmes et des groupes vulnérables, la promotion du travail décent et la prise en compte des exigences environnementales, renforce la dimension sociale et qualitative de l'intervention. Si l'impact final ne peut encore être mesuré à ce stade, les tendances observées indiquent une trajectoire favorable vers des transformations socio-économiques durables, sous réserve du maintien des efforts de suivi, de consolidation institutionnelle et d'accompagnement technique.

3. LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES

L'évaluation à mi-parcours met en lumière plusieurs enseignements structurants pour la mise en œuvre actuelle et pour de futures interventions similaires.

Premièrement, la réalisation d'infrastructures à travers l'approche HIMO structurée constitue un levier particulièrement efficace pour générer simultanément des emplois décents, des actifs productifs durables et un transfert réel de compétences au niveau local.

Deuxièmement, le partenariat étroit entre le MINAE/DEFIS et l'OIT, appuyé par un dispositif de backstopping technique régulier, démontre l'importance d'une gouvernance collaborative et d'un alignement institutionnel fort pour assurer la cohérence et la performance du projet.

En matière de durabilité, le mécanisme de retrait progressif et la responsabilisation financière des communes et des associations d'utilisateurs de l'eau constituent des bonnes pratiques majeures, renforçant l'appropriation locale et réduisant la dépendance vis-à-vis du financement extérieur. De même, la mise en place de systèmes de financement de l'entretien (péages, ristournes, cotisations des AUE) apparaît comme un facteur clé pour la pérennisation des infrastructures.

Sur le plan social, la transparence des procédures de recrutement a favorisé une distribution équitable des opportunités d'emploi, tandis que l'intégration active des femmes et des groupes vulnérables confirme la pertinence d'une approche inclusive dans les projets HIMO. L'application effective des normes de travail décent — contrats formels, équipements de protection, collaboration avec l'inspection du travail — constitue également une pratique exemplaire conciliant performance technique et respect des droits des travailleurs.

4. RECOMMANDATIONS

Partant d'une part des constats établis à mi-parcours, et d'autre par de la Revue annuelle réalisée en janvier 2025, dont le rapport se trouve en annexe, les recommandations suivantes sont formulées afin de consolider les acquis et d'optimiser les activités à venir dans la mise en œuvre du projet.

Formation des PME et des BE :

- Intégration des PME et BE ayant déjà collaboré avec le programme DEFIS dans le cadre des formations
- Intégration de l' équipe du Génie Rural -SRGR-DRAE durant les phases de la collaboration
- Insertion des PGES dans le cahier de charge environnemental du contrat des PME
- Tolérance zéro aux corruptions, fraudes, harcèlement sexuel
- Dans de cas suspects : existence de bureau de doléance pour fraude et harcèlement sexuel, accessible à tout le monde
- Dans les formations des PME et des BE, prévision d'une liste d' attente, au moins 3, au cas où il y a des désistements

Réalisation des travaux (Routes, Périmètres irrigués)

- Partage des dossiers techniques et planning envers les chargés d' infrastructures au niveau CIR ; Information financière : au niveau national ; Information technique : Information, données et liste des bénéficiaires : au niveau CSE

Intégration de la dimension environnementale et sociale dans le cadre de la convention OIT/DEFIS

- Nécessité de l'intervention de la responsable environnement du DEFIS National pour toutes les questions touchant l' environnement dans le cadre du projet

Communication

- Nécessité d'une réunion de toutes les parties prenantes engagées dans la communication (Suivi-évaluation, Communication : MINAE, FIDA, DEFIS, OIT, CFHIMO).

Ces recommandations visent à consolider la trajectoire positive observée à mi-parcours et à maximiser les chances d'atteinte des objectifs du projet à sa clôture, tout en renforçant son impact durable sur le développement socio-économique des zones rurales concernées.

	
Réseau d'irrigation après travaux dans le périmètre irrigué d'Ambatomirojorojo, région Amoron'i Mania	Les ouvrières bénéficiaires dans le périmètre irrigué d'Antanifotsy, région Haute Matsiatra
	
Vue aérienne du réseau d'irrigation d'Antanifotsy, dans la région Haute Matsiatra	Président de l'association des usagers de l'eau à Andranovondrona – Antanifotsy, région Haute Matsiatra

ANNEXE 1 :

Rapport de l'atelier de revue du partenariat stratégique avec le Programme DEFIS



Organisation
internationale
du Travail



RAPPORT DE LA REVUE ANNUELLE DU PARTENARIAT STRATEGIQUE DE L'OIT AVEC LE PROGRAMME DEFIS du 29 au 31 janvier 2025, à Antsirabe

Introduction

En décembre 2023, l'OIT a signé avec le Programme DEFIS une convention de partenariat d'une durée de 24 mois (de décembre 2023 à novembre 2025). Cette convention vise :

- La réalisation de travaux HIMO au niveau des périmètres et des pistes,
- Le renforcement des capacités des structures de gestion.

Ce projet fait suite à au projet réalisé dans la période allant de juillet 2019 à décembre 2022, intitulé « Projet de Formation en Approche HIMO Structurée des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Bureaux d'Etudes (BE) et réalisation des chantiers écoles ».

En décembre 2024, une deuxième phase additionnelle a été conclue. Cette nouvelle convention, avec un budget quatre fois supérieur à celui de la première phase, pour une durée de 29 mois, marque un tournant majeur. Cela signifie que deux conventions de grande envergure seront mises en œuvre simultanément par les projets le Projet HIMO de l'OIT durant les années 2025 et 2026.

Face à ces développements, le Projet HIMO a organisé une revue annuelle, étape essentielle pour :

- Évaluer les performances de l'année écoulée,
- Identifier les réalisations et les défis rencontrés,
- Définir les priorités pour l'année à venir (PTA 2025 et PTA 2026).

Cet exercice vise à garantir un alignement stratégique, à améliorer les processus opérationnels et à renforcer la collaboration entre les parties prenantes du projet. Cette revue annuelle constitue ainsi une occasion clé pour optimiser les impacts des projets et assurer la pérennité des résultats obtenus au bénéfice des communautés locales.

Objectif général de la Revue Annuelle :

Évaluer les progrès réalisés au cours de l'année écoulée et planifier les actions prioritaires pour l'année suivante.

Objectifs spécifiques

- Analyser les performances en fonction des objectifs fixés.
- Identifier les succès, les échecs et les enseignements tirés.
- Réaligner les priorités stratégiques.
- Renforcer la communication et l'engagement entre les équipes.

Participants

Les participants clés incluent :

- Le personnel technique du Programme DEFIS
- Le staff du Projet HIMO de l' OIT
- Le staff du Projet VZF de l' OIT
- Le personnel d' appui du Bureau de Pays de l' OIT
- L' équipe du Centre de Formation HIMO

Lieu de réalisation de la Revue Annuelle

Hôtel Restaurant Vohitsoa - Antsirabe.

Les différents thèmes présentés

Les différents thèmes présentés en PowerPoint lors de la Revue annuelle ont été partagés sur les adresses e-mails de tous les participants.

Suggestions et recommandations issues de la réunion

Recommandations	Responsable	Date de début	Observations
Formation des PME et BE			
Intégration des PME et BE ayant déjà collaboré avec le programme DEFIS dans le cadre des formations	Projet HIMO / OIT	Février 2025	
Intégration de l' équipe du Génie Rural -SRGR-DRAE durant les phases de la collaboration	DEFIS / OIT	Février 2025	
Insertion des PGES dans le cahier de charge environnemental du contrat des PME	DEFIS / OIT	Février 2025	
Tolérance zéro aux corruptions, fraudes, harcèlement sexuel Dans de cas suspects : existence de bureau de doléance pour fraude et harcèlement sexuel, accessible à tout le monde	OIT	Février 2025	« Jaggaer » est un système installé en fin 2024 afin de pouvoir retracer tous les processus du procurement. Preuve de la transparence de tous les processus de l' OIT
Dans les formations des PME et des BE, prévoir une liste d' attente, au moins 3, au cas où il y a des désistements	Projet HIMO / OIT	Février 2025	
Réalisation des travaux (Routes, Périmètres irrigués)			
Priorités pour l' aménagement des 38 périmètres irrigués dans le cadre du projet MDG 24 : A achever avant prochain calendrier cultural	DEFIS / OIT	Février 2025	Début travaux : avril 2025 Fin des travaux : novembre 2025
Pour l' aménagement de 38 périmètres irrigués dans le cadre du projet MDG 24 : Recrutement de prestataires supplémentaires	DEFIS / OIT	Février 2025	

pour le paiement et le suivi ; Regrouper par vague de 8 dans le planning ; A débiter par une descente sur les lieux et voir la faisabilité. Après la descente, organiser une réunion pour l'établissement du planning			
Fermeté dans l'utilisation du financement	DEFIS / OIT	Février 2025	
Gestion des pressions politiques - Réponse standard : se référer aux instances supérieures	DEFIS / OIT	Février 2025	
Toujours tenir compte de la hiérarchisation sur chantier : Entreprise - Bureau d'études - OIT - DEFIS	DEFIS / OIT / CFHIMO	Février 2025	
Partage des dossiers techniques et planning envers les chargés d'infrastructures au niveau CIR ; Information financière : au niveau national ; Information technique : Information, données et liste des bénéficiaires : au niveau CSE	DEFIS	Février 2025	
La DRAE a la responsabilité de communiquer au niveau de la région sur les programmes de réunion ou descente sur chantier	DEFIS	Février 2025	
Respecter le salaire minimum d'embauche et d'ancienneté, dont pour le secteur non-agricole : Salaire mensuel 262 680 Ariary ; soit 12 124 Ariary par jour (N.B. : Ne plus utiliser le terme « SMIG »)	DEFIS / OIT / CFHIMO	Février 2025	
Intégration de la dimension environnementale et sociale dans le cadre de la convention OIT/DEFIS			
Contacter la responsable environnement du DEFIS National pour toutes les questions touchant l'environnement dans le cadre du projet	Mme Mino, Responsable environnement / DEFIS National	Février 2025	
Opportunités de renforcement de capacité dans le cadre du partenariat DEFIS/OIT			
<u>Centre de formation à Turin</u> Centre à la disposition de tous les collaborateurs. Site à consulter : itcilo.org ; Formation en ligne et en présentiel <u>Conditions d'admission :</u> - Disponibilité de fonds par rapport au financement - Pertinence - Obligation de rapport de formation écrit après la formation et mise en application des acquis ; Possibilité de négociation de bourse - long processus jusqu'à aboutissement	DEFIS / OIT / CFHIMO	Février 2025	

<u>Séminaire</u> Au cours du mois de mai 2025 : Séminaire HIMO à Addis-Abeba 3 participants dont 2 provenant des Régions et 1 provenant du Central <u>Recommandation</u> : Informer le Coordonnateur National DEFIS pour la désignation des participants qui assisteront au séminaire à Addis-Abeba	DEFIS / OIT	Mars 2025	
<u>Ateliers et revue annuelle</u> : grandes opportunités pour acquérir de nouvelles connaissances	DEFIS / OIT	Février 2025	
Formation en SST du personnel du ministère et du DEFIS	DEFIS / OIT	Mars 2025	
Actions relatives à la visite d' études KHIBT Kenya			
Elaborer une présentation PowerPoint afin de se focaliser sur l' essentiel	DEFIS / OIT / CFHIMO	Février 2025	
Besoin d' une meilleure concertation entre les participants à la visite d' études (photo à compiler)	DEFIS / OIT / CFHIMO	Février 2025	
Mise en application et expérimentation sur un chantier école : Route d' accès CFHIMO tronçon partie pavé - tronçon enduit superficiel, Début mars 2025)	CFHIMO	Mars 2025	
CFHIMO : Voir collaboration avec KIHBT jusqu' à aboutissement d' un partenariat CFHIMO - KHIBT	CFHIMO	Février 2025	
Plan d' actions KENYA - MADAGASCAR : Collaboration entre les deux pays / construction de routes et autoroutes	- RAKOTONIRAI NY Thierry, Responsable Infrastructure DEFIS National ; - RANDRIANTSA RAFARA Harisoa, Administrateur National de Programme / Projet HIMO / OIT ; - RAKOTOMAND IMBY Fanja,	Février 2025	Echéance : Juin 2025

	Administrateur National de Programme / Projet HIMO / OIT - RATOMAHENI NA Beson Tantelitiana, Directeur du CFHIMO		
Communication			
Mettre tous les logos sur tous les supports et lors de tous les évènements (MINAE, FIDA, DEFIS, OIT)	DEFIS / OIT / CFHIMO	Février 2025	
Communiqués de presse : à réaliser conjointement (MINISTERE - OIT - DEFIS), à valider par le MINAE avant dissémination	DEFIS / OIT	Février 2025	
Circulation fluide de l' information sans exclusivité (copie mails à tous...)	DEFIS / OIT / CFHIMO	Février 2025	
Point focal Communication DEFIS : Responsable communication CAP Projet FIDA / Chargé Suivi-évaluation	DEFIS	Février 2025	
Etablir un plan de communication pour le projet	DEFIS / OIT	Février 2025	
Organiser une réunion de toutes les parties prenantes engagées dans la communication (Suivi-évaluation, Communication : MINAE, FIDA, DEFIS, OIT, CFHIMO)	DEFIS / OIT	Février 2025	

ANNEXE 2 :

**Tableau de suivi des indicateurs retenus dans le cadre du projet MDG/23/02/IFA ;
Situation au 31 décembre 2024 (à mi-parcours)**

Projet de partenariat entre l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) à travers le Programme de Développement des Filières agricoles Inclusives (DEFIS)
MDG/23/02/IFA

Objet : Partenariat avec OIT pour les travaux HIMO (Haute Intensité de Main d'Oeuvre) au niveau des périmètres et des pistes, et renforcement de capacité des structures de gestion
De décembre 2023 à novembre 2025

TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS RETENUS

Situation au 31 décembre 2024

Rubrique PTBA (programme de travail et de budget annuel) DEFIS	Activité	Indicateur	Valeur finale cible	Situation au 31 décembre 2023		Situation au 30 juin 2024		Situation au 31 décembre 2024	
				Valeur atteinte au 31 décembre 2023	Pourcentage de réalisation au 31 décembre 2023	Valeur atteinte au 30 juin 2024	Pourcentage de réalisation au 30 juin 2024	Valeur atteinte au 31 décembre 2024	Pourcentage de réalisation au 31 décembre 2024
Formation BE et PME	Formation BE	Nombre d'Ingénieurs d'études et de contrôle formés	15	0	0%	0	0%	0	0%
		Nombre d'Agents de surveillance formés	30	0	0%	0	0%	0	0%
	Formation PME	Nombre des Cadres Dirigeants d'entreprise formés	30	0	0%	0	0%	0	0%
		Nombre d'Ingénieurs de travaux d'entreprise formés	30	0	0%	0	0%	0	0%
		Nombre des chefs de chantier d'entreprise formés	30	0	0%	0	0%	0	0%
Formation et appui des communes et Organismes ou Association locaux à l'entretien des infrastructures	Formation à l'entretien	Nombre des membres du personnel des communes formés	26	0	0%	0	0%	16	62%
		Nombre d'agents d'entretien formés	92	0	0%	0	0%	63	68%
		Nombre d'organismes ou associations créés, formalisés et appuyés	8	0	0%	0	0%	0	0%
Réalisation de travaux de réhabilitation de pistes	Réalisation de travaux	Longueur des pistes réhabilitées	40 km	0	0%	0	0%	0	0%
Réalisation de travaux d'aménagement des périmètres irrigués	Réalisation de travaux	Superficies irriguables	990 Ha	0	0%	0	0%	990 Ha	100%
	Création d'emplois	Nombre d'hommes et de femmes ayant obtenu un emploi	1 200 emplois créés dont 25% sont des femmes	0	0%	0	0%	315 dont 173 femmes (55%)	26%
	Paiement de masse salariale	Montant de masse salariale payée	476 000 USD	0	0%	0	0%	54 977 USD	12%
PPTD-Priorité 2 : « Amélioration de la sécurité et de la santé au travail dans les entreprises malagasy » (Propre OIT)	Formation SST des PME et BE	Nombre des membres du personnel des Entreprises et Bureaux d'études formés	145 personnes	0	0%	0	0%	0	0%

